

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Bulletin supp n°103 mars 2017-Trimestriel-Directeur de publication: Joël TONDON
Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €**VA Y AVOIR DU MOUVEMENT !**

DEPOSE LE 14-03-2017

La carte scolaire vient de s'achever. Une carte scolaire qui ferme plus de classes qu'elle en ouvre même s'il y a 1 poste supplémentaire, qui poursuit une politique de fusion des écoles rurales comme urbaines, qui ne tient toujours pas compte des effectifs des tous petits en maternelle, n'est pas une bonne carte scolaire car elle aura un impact mitigé dans les Vosges. Quid des ré-ouvertures des Rased ? Quid des postes de psychologues scolaires ?

Les opérations du mouvement vont maintenant démarrer, constituant un temps fort pour les écoles et les collègues, et conditionnant le futur immédiat d'un grand nombre d'entre eux.

Le mouvement, c'est le droit à la mobilité pour les uns et aussi le droit à la stabilité pour d'autres qui ne parviennent toujours pas après plusieurs années à obtenir un poste à la 1 ère phase du mouvement.

Les représentants du personnel SNUipp-FSU 88 ont fait des propositions sur l'ouverture des Rased, sur les non-fermetures de classe et sur les ouvertures de classes. Parce que le mouvement peut être un exercice délicat et compliqué, les représentants du personnel SNUipp-FSU 88 seront, comme chaque année, auprès de vous pour vous aider à défendre vos demandes, à veiller au respect des barèmes et des droits de chacun-e. Vos représentants organiseront des permanences pour vous conseiller au mieux.

Face aux enjeux et aux revendications de la profession, nous ne pouvons les porter que parce qu'il y a des syndiqué-es.

Nous appelons chaque collègue à se syndiquer pour renforcer l'action collective.

Antoine Cicolella**Sommaire**

- 2 Agenda et calendrier Mouvement
- 3 Le petit rapporteur paritaire
- 4 Grogne des Atsem
- 5 ASH : avenir des EREA
- 6 Infos
- 7 Le coin des livres
- 8 Fiche de contrôle syndical

**INFOS SPECIAL
MOUVEMENT
2016**www.e-mouvement.snuipp.fr/88



AGENDA

CALENDRIER MOUVEMENT 2017

PERMANENCES SYNDICALES sur rendez vous au siège du SNUipp-FSU 88
sinon par téléphone uniquement **JEUDI 30** et **VENDREDI 31 MARS** au 07 78 87 81 25

Du lundi 20 mars au lundi 3 avril 2017 : saisie unique des vœux (sur le serveur I-PROF, puis service, puis SIAM)

31 mars 2017 : date limite retour à l'IEN de demande de temps partiel ou de réintégration à temps complet

24 avril 2017 : date limite retour de la fiche de vœux "mouvement 2017 - phase d'ajustement" pour les enseignants à titre provisoire et les enseignants stagiaires.

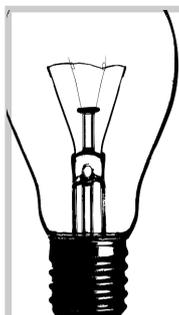
du 15 mars au 8 avril 2017 : entretien pour les postes à profil (premier appel à candidature)

à partir du 4 avril 2017 : accusés de réception des vœux saisis (si pas de réponse au 18 avril, contacter la DSDEN (03.29.64.80.34 – 03.29.64.80.33))

mercredis 26 avril, 3 et 10 mai 2017 : déroulement des entretiens pour les postes spécifiques

mardi 23 mai 2017 : CAPD mouvement

fin juin, début juillet, début septembre 2017 : phases d'ajustement



Vos idées, votre bulletin

Vous êtes invité-es à donner
votre opinion et vos suggestions afin
d'améliorer votre bulletin
d'information.

n'hésitez pas à nous en faire part à : snu88@snuipp.fr

Merci !

Votre contribution est grandement appréciée.

EVENEMENTS A L'AGENDA

STAGE BEP : **17 mars**

MOUVEMENT: **20 mars - 3 avril**

CHSCT **21 mars**

CONSEIL SYNDICAL : **7 avril**

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC**

Permanences syndicales
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

sauf mercredi: 8h30-12h00

03 29 35 40 98
07 78 87 81 25
snu88@snuipp.fr
<http://88.snuipp.fr>
page Facebook : [snuippvosges](https://www.facebook.com/snuippvosges)

CPPAP n° 0720 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépôt légal : à parution

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au :

SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL



CAPD du mardi 28 février

Présents : 8 IEN, l'IANA, l'IA, les services 1^{er} degré, 6 SNUipp-FSU, 2 SGEN, 2 SE.

Deux sujets sont à l'ordre du jour :

- * Conséquences de la carte scolaire sur les collègues victimes de fermeture de poste.
- * Communication de la liste des personnels acceptés sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école 2 classes et plus.

Sur le premier point, le SNUipp est intervenu à quelques reprises pour des collègues directeurs qui soit perdront de la décharge ou subiront des pertes de salaire et à qui l'administration avait omis de leur attribuer les 10 points.

D'autre part, nous avons réclamé l'attribution de 10 points pour une directrice nommée à titre provisoire au second mouvement et qui aurait une priorité de maintien car elle est inscrite sur liste d'aptitude. Son support est fermé à la rentrée. Mr le Directeur Académique examinera la demande.

Nous regrettons, qu'au moment de cette CAPD, l'administration ne soit pas en mesure de nous donner les lieux exacts où les retraits dans les RPI auront lieu. Il en va de même pour les fusions qui ne sont encore pas entérinées par les conseils municipaux !

Concernant la liste des personnels acceptés sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeurs d'école 2 classes et plus, 32 collègues se sont présentés à l'entretien, 11 (35%) n'ont pas été retenus pour diverses raisons : manque de préparation et de connaissances sur le travail de direction, manque d'expérience. Le DASEN a réaffirmé que les refus n'étaient pas synonymes d'échecs à l'avenir.

Réponses aux questions écrites du SNUipp-FSU88 : Sur la situation des AVS-EVS

Concernant les AVS-EVS, la reconduction se fait suite à un décret du Préfet de Région, il ne reste plus qu'à espérer que celui-ci soit publié avant le 30 juin ! La notification doit être faite par le lycée de Gérardmer avec les motivations en cas de non-reconduction.

Orientation EGPA

Il y a 124 dossiers d'orientations en 6^{ème} d'EGPA déposés à ce jour dont 35 par le biais de la MDPH. 15 avis défavorables ont déjà été émis par les familles.

Convention rurale

Une convention rurale est en cours de rédaction dans le département et la déclinaison se fera par secteur.

Nouveau corps des psychologues scolaires

L'administration n'a pas plus d'informations et est en difficulté pour nous donner des précisions quant au nou-

veau corps de psychologues scolaires et sur ses incidences ...

Alliance éducative

Dans le cadre de l'alliance éducative, le DASEN nous informe que la Maison Départementale des Adolescents pourra être un relais et qu'il fera pression pour que des antennes soient créées dans les secteurs les plus défavorisés.

Bilan sur la situation des personnels

51 départs en retraite sont déposés à ce jour.

Depuis le début de l'année scolaire, 32 collègues sont en disponibilité dans notre département (ils peuvent l'être depuis plusieurs années), 3 ont fait des demandes de reconversion 2 dans la fonction publique et un dans le privé, une stagiaire a démissionné.

Rythmes scolaires

M. le DASEN Adjoint nous informe d'une évolution concernant les rythmes scolaires, le décret HAMON passe du cadre expérimental au cadre dérogatoire ce qui a pour conséquence qu'il n'est plus utile de monter un projet pour libérer une demi-journée dans le cadre des rythmes. Le SNUipp-FSU88 fait remarquer que c'est aussi une façon de faire une croix sur l'équilibre du temps de classe quotidien de l'élève !

1336 jours de lutte

C'est à dire 3 ans et 241 jours de lutte et de bras de fer opposant une petite souris à un gros éléphant.

Les salarié-es ex FRALIB de Gémenos près de Marseille ont constitué une SCOOP (devenue "1336" = 1336 jours de lutte) qui vend ses produits (thés et infusions naturels) sous la marque "1336".

à commander sur www.1336.fr

1336

Éveille les consciences
réveille les papilles



LA GROGNE DES ATSEM

Après la grève nationale du 1er février, où 50 Atsem s'étaient mobilisées à Epinal, voici deux témoignages qui racontent le quotidien des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.



10 heures/jour, 45 heures/semaine.

Chantal au service de la petite enfance depuis 20 ans :

Voir 49 heures (heures de ménage vacances en +). Dans un environnement qui n'est même plus bruyant. Nous en sommes à une torture sonore, des oreilles qui ne sont jamais à l'arrêt. Car, oui je suis aussi de service cantine. Et, il faut subir les 86 décibels ! Mais pardon, on dit service restauration. Ça fait mieux ! Un ventre qui déchire, une plaque de posée, à force d'être pliée en 2, de porter des charges....Un dos qui lâche. Et oui, j'ai la section des t.p.s /p.s. donc je suis très souvent accroupie, courbée.

Il faut toujours courir. Sans cesse être sollicité. J'en suis venu à mettre des baskets pour courir plus vite la journée et être plus rentable.

EFFICACITÉ, RENTABILITÉ, RAPIDITÉ... Mais malgré tout, le matin je me lève pour donner du bonheur à nos chers loulous. Car, c'est dès tout petit que les enfants apprennent à aimer l'école. Et c'est au travers de nos gestes que ça se fera...

Je fais un métier que j'aime et que j'adore. Un métier que j'ai choisi. Je me demande simplement jusqu'à quand je vais pouvoir tenir ainsi..... »

Nous avons besoin de vous Madame la Ministre. Toute notre profession est en souffrance...En mal de reconnaissance...Entendez s'il vous plaît, nos requêtes.

Un jour sans Atsem c'est comme un jour sans soleil !

Valérie, 28 ans d'expérience se confie sur son travail d'Atsem :

Merci Madame la Ministre d'être à notre écoute tout comme mes autres collègues Atsem, ça devient urgent. Depuis que je suis dans le métier, j'ai l'impression que nous reculons plutôt que d'avancer.

Notre statut catégorie C, nos 10 heures par heure, l'enchaînement des tâches, toujours plus et moins de salaire. Nous sommes indispensables pour nos enseignants. Un jour sans Atsem c'est comme un jour sans soleil !

Nous sommes toutes pour le bien des enfants dans la joie et la bonne humeur.

Le stress, la fatigue ! Et peu de reconnaissance au bout de 28 ans de carrière : 1300 euros !

10 heures par jour, après la classe, l'enchaînement et la surveillance de restauration scolaire, après-midi, retour en classe, le soir, entretien des locaux ! Et j'en passe Madame la Ministre. A ce jour, nous nous battons, nous sommes toutes en situation de stress, fatiguées des maux de dos. C'est pour cela que nous descendons dans la rue !!

Nous sommes dans l'urgence, je compte sur votre aide pour ce que nous voulons obtenir !

Merci madame la Ministre.

DERNIER MINUTE : Des missions mieux définies dès la rentrée prochaine, une prévention accrue des risques professionnels, un droit au reclassement facilité... La ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, a communiqué, lundi 13 février 2017, les engagements pris par le gouvernement pour améliorer le quotidien des 60 000 ATSEM. Mais pas de revalorisation salariale en vue !



AVENIR INCERTAIN DES ENSEIGNANTS EDUCATEURS

Madame le Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Rectorat
2 rue Philippe de Gueldres
54000 NANCY

Nancy, le 02 mars 2017

Demande de négociation préalable à un dépôt de préavis de grève académique concernant les enseignants éducateurs en EREA

Motif: Modification des contraintes horaires des PE éducateurs en internat (EREA) de l'Académie de Nancy-Metz

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNFOLC, Sud Education et CGT Educ'action demandent une négociation préalable sur la modification des obligations réglementaires de service des professeurs des écoles éducateurs en internat en EREA.

En effet, les enseignants ont été informés d'une modification significative de leurs ORS sans qu'un dialogue social n'ait eu lieu ni académiquement, ni départementalement, ni dans les 4 établissements concernés. De plus, aucune présentation n'a été faite en comités techniques et en CHSCTD.

Dans le cadre des mouvements départementaux, les collègues concernés sont contraints de faire un choix, dans l'urgence, entre le maintien sur leur poste avec de nouvelles conditions horaires extrêmement floues et insécurisantes, ou participer au mouvement. Il n'est pas acceptable que les collègues doivent prendre leur décision dans un délai aussi court.

Les organisations syndicales déplorent une gestion des ressources humaines aussi peu soucieuse des personnels.

Des échanges académiques sur les modalités d'application de la note ministérielle du 15 octobre 2015 auraient dû avoir lieu dès la rentrée de septembre 2016 dans tous les départements concernés dans le cadre du dialogue social. Les circulaires départementales des mouvements des personnels ont déjà été validées en CAPD ou GT. Elles n'auraient pas dû être modifiées a posteriori, sans concertation avec les représentants des personnels et dans la précipitation.

Dans ces conditions, les organisations syndicales demandent le report de l'application de cette décision à une rentrée ultérieure et la mise en oeuvre d'un réel processus de discussion au sein des instances paritaires et dans les conseils d'administration des établissements concernés.

Pour les organisations syndicales :

SNUipp -FSU / Christelle Mauss
SGEN-CFDT / Ludovic Keller
SE-UNSA / Magali Leclair

Au nom des 6 organisations citées:

Christelle Mauss

Contact intersyndical:

Christelle Mauss 06 88 07 15 97 snu54@snuipp.fr



IDEE FAUSSE n° 63

« Donner le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers aux élections locales, c'est leur laisser penser qu'ils sont chez eux et qu'ils ont tous les droits. »

Depuis l'instauration du traité de Maastricht et l'autorisation par la loi constitutionnelle du 25 juin 1992 d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux citoyens de l'Union Européenne, pour les élections locales, ceux-ci peuvent vivre dans un autre pays que celui de leur naissance et participer en tant que citoyens à la vie locale du pays d'Europe où ils vivent.



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Disponible sur demande à la section 88

Frères Migrants DÉCLARATION DES POÈTES

L'écrivain Patrick Chamoiseau lance un appel de solidarité avec les migrants. « Ne pas accueillir, même pour de bonnes raisons, celui qui vient qui passe qui souffre et qui appelle est un acte criminel », affirme-t-il dans une « déclaration des poètes » en 16 points qui conclut Frères migrants, à paraître au Seuil

1 - Les poètes déclarent : Ni orpheline, ni sans effets, aucune douleur n'a de frontières !

2 - Les poètes déclarent que dans l'indéfini de l'univers se tient l'énigme de notre monde, que dans cette énigme se tient le mystère du vivant, que dans ce mystère palpite la poésie des hommes : pas un ne saurait se voir dépossédé de l'autre !

3 - Les poètes déclarent que l'accomplissement mutuel de l'univers, de la planète, du vivant et des hommes ne peut s'envisager que dans une horizontale plénitude du vivant — cette manière d'être au monde par laquelle l'humanité cesse d'être une menace pour elle-même. Et pour ce qui existe...



4 - Les poètes déclarent que par le règne de la puissance actuelle, sous le fer de cette gloire, ont surgi les défis qui menacent notre existence sur cette planète ; que, dès lors, tout ce qu'il existe de sensible de vivant ou d'humain en dessous de notre ciel a le droit, le devoir, de s'en écarter et de concourir d'une manière très humaine, ou d'une autre encore bien plus humaine, à sa disparition. (...)

EPINAL
44 rue de la clé d'or
88000

Crédit CME Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE
42 rue Jacques Pierre
88100

Tél : 0820 822 044

“Ils ont essayé de nous enterer. Ils ne savaient pas que nous étions des graines.” **proverbe mexicain**



Les enfants pop corn

Vous connaissez ? On les appelle aussi les enfants TDAH, c'est-à-dire atteints de trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Au quotidien dans la classe, nous connaissons tous un ou deux **élèves inattentifs, impulsifs ou hyperactifs**. Bref, ces excès pulsionnels de paroles, des gestes, d'émotions épuisent ces enfants telle une Ferrari sans carburant et mettent notre vigilance à bout de souffle. Une fois détectés ces signes évocateurs qui touchent 2 à 3 fois plus les garçons que les filles et qui peuvent constituer un handicap scolaire, comment enseignants et parents peuvent-ils mieux connaître les troubles et profils des élèves à besoins particuliers afin de réagir ? Affectant de **5 à 7 % des enfants** des pays développés, qu'est-ce qui se cache derrière les TDAH ?

Depuis les années 80 des lanceurs d'alerte comme **Théo Colborn**, zoologiste américaine nous informent sur les causes de ces troubles et pointent du doigt plu-

sieurs facteurs : prédisposition génétique, facteurs nutritionnels ou environnementaux. Et c'est là qu'interviennent les **perturbateurs endocriniens**. Encore un nouveau gros mot ? Non, ce sont des produits chimiques à dose infinitésimale qui parviennent à leurrer le corps de nombreuses espèces vivantes dont la nôtre en se faisant passer pour des hormones naturelles. Du coup, ces polluants s'attaquent au système endocrinien qui régule la croissance, la reproduction, le métabolisme, la glycémie et la pression artérielle. Sans entrer dans les détails, retenons que ces perturbateurs endocriniens, présents **dans les emballages, les jouets, les boîtes de conserves...** ont un impact sur les TDAH, l'obésité infantile, le diabète, l'autisme, le handicap intellectuel chez les enfants exposé in-utéro aux pesticides.

LES PESTICIDES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



Face à ce problème de santé publique, retirons de notre environnement les perturbateurs endocriniens pour assurer la

protection des populations et renversons les rôles : ce sont les fabricants de perturbateurs endocriniens qui doivent être perturbés par les citoyens ! Et les enfants pop corn pourront se passer de Ritalin !

sources : tdahecole.fr, tdah-france.fr, Santé Nature Innovation, dossier n° 47

Cours d'empathie dans les écoles danoises

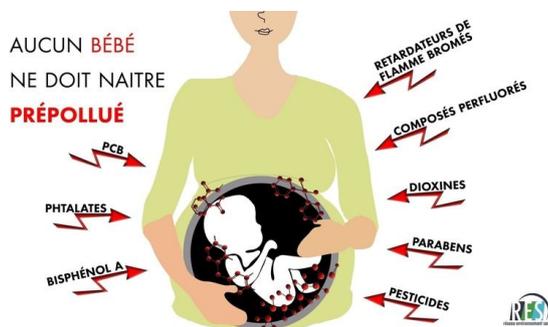
Une heure par semaine, l'empathie est aussi importante que les mathématiques ou l'anglais.

Ces cours d'empathie **obligatoire** qui s'adressent aux enfants **de 6 à 16 ans**, visent surtout à créer une atmosphère où les jeunes se sentent à l'aise, et peuvent communiquer ensemble, par exemple à trouver une solution à un problème éventuel.

L'empathie, ou l'aptitude à pouvoir ressentir les émotions d'une autre personne est une capacité considérée comme cruciale dans la vie quotidienne danoise. Enseigner l'empathie aux enfants contribuerait en effet à leur **épanouissement** futur.

rtbf.be

Pétition « Aucun bébé ne doit naître pollué » lancée par Réseau Environnement Santé sur change.org

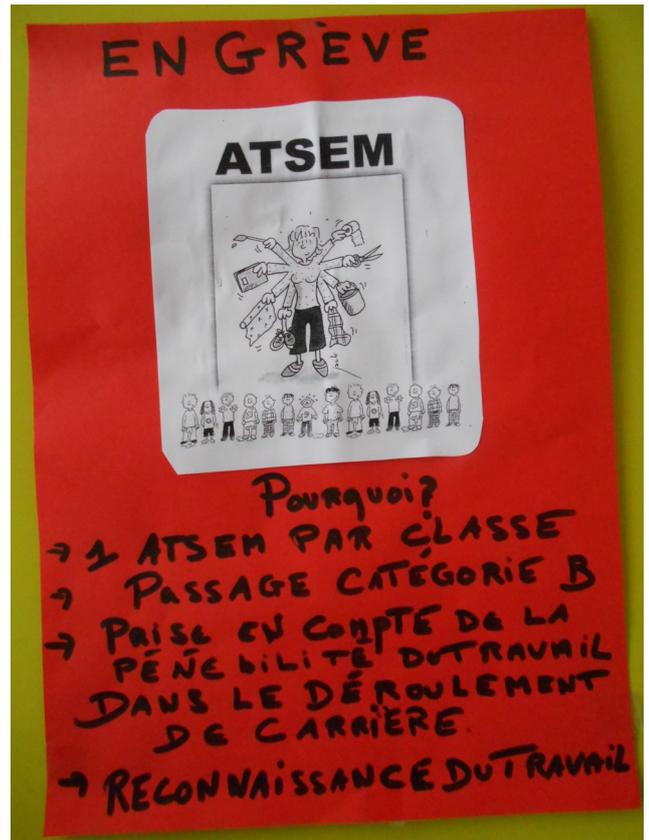


Les bébés naissent aujourd'hui avec plusieurs dizaines de substances chimiques toxiques dans leur organisme. Un grand nombre d'entre elles sont **des perturbateurs endocriniens**.

Grèce : un pays épuisé

Au terme de sept ans de crise, d'austérité, de plans européens, le pays est épuisé, financièrement, économiquement, physiquement.

Le chômage touche 25 % de la population et 40 % des jeunes entre 15 et 25 ans. Un tiers des entreprises ont disparu en cinq ans. Les coupes successives imposées partout au nom de l'austérité mordent désormais dans toutes les régions. **Il n'y a plus de trains, plus de bus dans des parties entières du pays. Plus d'écoles non plus, parfois.** Beaucoup d'établissements secondaires ont dû fermer dans les coins les plus excentrés, faute de financement. Les dépenses de santé par habitant ont diminué d'un tiers depuis 2009, selon l'OCDE. (...) Le coût humain et social de cette politique d'austérité ne figure pas dans les tableaux Excel de l'Eurogroupe. Mais il est payé cash par la population. Un cinquième de la population vit sans chauffage ou sans téléphone. 15 % de la population est désormais tombée dans la grande pauvreté contre 2% en 2009.



Quelle confiance accorder aux syndicats ?

D'après un sondage harris interactive de juin 2016, seul 40% des Français déclarent faire confiance aux syndicats pour défendre leurs intérêts. Les 3 priorités attendus sont : l'égalité hommes/femmes, l'amélioration des conditions de travail et la lutte contre la précarité. 71 % des Français déclarent être opposés à la loi Travail.